

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2<sup>ème</sup> extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2021

Date d'affichage : 16 juin 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19          Présents : 13          Votants : 13          Pour : 13

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER et Didier MOUCHEBOEUF

**Etaient excusés** : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER et Marc LIONARD

**Etait absente** : Nathalie CHATEFAU

**Madame Sophie BRODUT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.**

**OBJET** :                    **Rénovation de logement à loyer libre situé 15 place du champ de Foire à Montguyon**  
**Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du**  
**« fonds d'aide au logement à loyer libre »**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la rénovation d'un logement à loyer libre dont elle est propriétaire situé au 15 place du champ de Foire à Montguyon.

**Il est proposé au Conseil Municipal de :**

- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention au titre du « fonds d'aide au logement à loyer libre » pour les travaux de rénovation d'un logement dont la commune est propriétaire situé 15 place du champ de Foire à hauteur de 20% sur un montant de travaux plafonné à 70 000,00 euros. Les dépenses sont inscrites au BP 2021.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- **DE SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention au titre du « fonds d'aide au logement à loyer libre » pour les travaux de rénovation d'un logement dont la commune est propriétaire situé 15 place du champ de Foire à hauteur de 20% sur un montant de travaux plafonné à 70 000,00 euros. Les dépenses sont inscrites au BP 2021.
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits**

**Ont signé au Registre les membres présents**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**Julien MOUCHEBOEUF**

